



Doc. 13303
01 octobre 2013

Le respect des obligations et engagements de la République de Moldova

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, au paragraphe 1, remplacer la dernière phrase par la phrase suivante :

« Il reste pourtant à traiter certaines questions dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit. »

Déposé par:

PALIOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
JANTUAN Stella, République de Moldova, SOC
STROE Ionuț-Marian, Roumanie, ADLE

1. 2013 - Quatrième partie de session

